

15 SEPT 2020

## Note d'information

**Objet : Appel à candidatures pour l'inscription sur la liste des conseillers en propriété industrielle du 16 Septembre au 16 Novembre 2020.**

Le conseiller en propriété industrielle a pour profession de fournir à titre habituel et rémunéré ses services au public pour conseiller, assister et représenter les tiers en vue de l'obtention, du maintien et de l'exploitation des droits de propriété industrielle, et ce conformément aux dispositions de la loi n°17-97 relative à la propriété industrielle.

Pour exercer cette profession, le conseiller en propriété industrielle doit être inscrit sur la liste des conseillers en propriété industrielle tenue par l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale.

Suite à la réunion de la commission de sélection des conseillers en propriété industrielle, qui s'est tenue le 11 septembre 2020, l'ouverture des candidatures pour l'inscription sur la liste des conseillers en propriété industrielle est fixée du **16 Septembre 2020 au 16 Novembre 2020**.

L'OMPIC met à la disposition des personnes intéressées le "**Guide pour l'inscription sur la liste des conseillers en propriété industrielle**" à télécharger à partir de l'adresse suivante:

<http://www.ompic.ma/sites/default/files/Guide%20Inscription%20sur%20la%20liste%20CPI.pdf>

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leurs dossiers de demandes d'inscription sur la liste des conseillers en propriété industrielle, par voie électronique, au plus tard **le 16 Novembre 2020** à l'adresse suivante : [candidature-cpi-2020@ompic.ma](mailto:candidature-cpi-2020@ompic.ma)

